

**Ministry of Education**  
**Ministry of Training,  
Colleges and Universities**

French-Language Education  
Policy and Programs Branch  
Mowat Block, 8<sup>th</sup> Floor  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2  
tel: 416 325-2127  
fax: 416 325-2156

**Ministère de l'Éducation**  
**Ministère de la Formation  
et des Collèges et Universités**

Direction des politiques et programmes  
d'éducation en langue française  
Édifice Mowat, 8<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2  
tél : 416 325-2127  
télééc : 416 325-2156



## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Directions de l'éducation

**EXPÉDITRICE :** Ginette Plourde, directrice  
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

**DATE :** Le 4 mai 2011

**OBJET :** **Appel d'offres de soumissions de projets de programmes  
collaboratifs interconseils**

---

Dans le cadre des fonds complémentaires financés par le gouvernement fédéral, une somme de 250 000 \$ cible le financement d'ententes de collaboration entre conseils. Les conseils scolaires démontrant une volonté d'innover dans des projets de collaboration pourraient recevoir des fonds de démarrage pour réaliser des programmes conjoints.

Le Ministère souhaite continuer à encourager la collaboration entre les conseils scolaires afin de maximiser l'utilisation des ressources et d'éviter les dédoublements inutiles pour concentrer davantage sur l'amélioration des programmes, ainsi que le recrutement et la rétention des élèves du palier secondaire au sein du système des écoles de langue française.

Nous souhaitons développer des concepts innovateurs de collaboration en vue d'améliorer l'accès aux programmes. Cet exercice permettra aux parties prenantes de transformer des enjeux en une opportunité de développement organisationnel d'importance majeure pour l'épanouissement et la vitalité de la communauté francophone et du système d'éducation en langue française en Ontario.

Chaque projet pourrait répondre à un besoin particulier reflétant les particularités du milieu scolaire des écoles secondaires de la région. Par exemple, des projets de collaboration pourraient être élaborés pour traiter d'éléments tels que :

- la création d'écoles communautaires citoyennes
- la prestation des cours technologiques
- la prestation de programmes spécialisés
- la prestation des cours à échelon local et préemploi
- la prestation des cours ALF et PANA
- la prestation des cours d'été
- l'organisation de programmes parascolaires
- etc.

Comme prémisses, les conseils scolaires participants à ces projets collaboratifs :

- travailleront dans le respect des mandats de tous les partenaires;
- permettront aux élèves du secondaire de poursuivre des études dans des domaines spécialisés;
- travailleront à unifier les francophones de la communauté et renforcer les liens entre l'école et les partenaires;
- auront une volonté d'optimiser l'emploi des technologies de pointe;
- feront appel à un réseau élargi de prestataires de programmes et de services.

Pour sa part, le Ministère jouera le rôle de catalyseur du changement et fournira un leadership dans la mise en œuvre de projets de collaboration à travers la province.

Le projet de programmes collaboratifs interconseils appuie la recommandation de 2008 du Groupe de travail permanent EDU-FCU sur le continuum de l'apprentissage en langue française (GTP) qui a pour objectif la mise en place de nouveaux modèles de prestation de programmes éducatifs au moyen de l'établissement de différents types de collaborations entre les conseils scolaires catholiques, les conseils scolaires publics et les institutions postsecondaires.

### Processus et échéanciers

Les conseils scolaires souhaitant profiter de la subvention de démarrage doivent prendre connaissance de l'échéancier ci-dessous.

Étape	Date
Discussion entre les conseils scolaires	Mai 2011
Soumission au Ministère des devis de projets de collaboration ( <i>voir le gabarit en annexe</i> )	31 mai 2011
Révision, par le Ministère, des devis soumis et préparation des contrats	1 <sup>er</sup> - 7 juin 2011
Signature des ententes de collaboration	10 juin 2011
Mise sur pied des projets de collaboration Supervision et suivi des projets	Septembre 2011 – juin 2012
Soumission au Ministère du rapport intérimaire	Janvier 2012
Soumission du rapport final (incluant portées à long terme)	Juin 2012

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Yves Desrochers, agent d'éducation, au 416 325-1282 ou [yves.desrochers@ontario.ca](mailto:yves.desrochers@ontario.ca).

Je vous remercie de votre engagement envers les élèves dans notre système d'éducation de langue française en Ontario.

Ginette Plourde

Annexe

**Devis de demande de subvention  
pour Projet de programme collaboratif interconseils**

<b>Conseils scolaires partenaires :</b>

<b>Partenaires communautaires pour le projet :</b>

<b>Contexte</b> <i>(Veuillez fournir une sorte de bref historique ou constats de la situation actuelle afin de comprendre la raison d'être de ce projet de collaboration.)</i>

<b>Objectif du Projet</b> <i>(Veuillez décrire le projet et ce à quoi il sert.)</i>

<b>Portée du Projet</b> <i>(Veuillez énumérer les résultats escomptés, les retombées à court, moyen et long termes, l'envergure du projet, p.ex., combien d'écoles et lesquelles seront impliquées.)</i>

### Échéancier

Étape / activité	Date

### Budget proposé

Description de la dépense	Coût approximatif
<b>Total :</b>	

Devis préparé par :	
Date :	